

Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 7 décembre 2015

1) Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 5 octobre 2015

Secrétaire de séance : Dominique BOUSSARD

Remarques : Néant

2) COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

A) PATRIMOINE BÂTI – URBANISME – LOTISSEMENT – ECONOMIE D’ÉNERGIE – ENERGIES RENOUVELABLES

- Salle des fêtes :
 - modification de la prise micro pour améliorer la qualité du son
 - Petits travaux de réparation pour transformer les claustres
 - Changement de la pendule de la grande salle + pendule dans la salle de réunion
 - Les tables rondes se dégradent : le chariot n'est pas adapté pour ce genre de tables, il faut en concevoir un autre en régie.
- Ecole : Sonnette installée + changement de néons
- Avertir Famille Rurale pour les fenêtres du foyer des jeunes qui restent très souvent ouvertes.
- Devis pour toiture de l'église : demandé à l'agglo mais toujours pas de réponse. A relancer.

B) ENVIRONNEMENT NATUREL – VOIRIE – FLEURISSEMENT – TERRE SAINTE

- Allées du parc : en attente de 2 autres devis
- Elagage des arbres au théâtre, à l'école et à Nantilly : 575 € réalisé par Mr BOUVIER réalisé en février 2016.
- Motobinette : SARL Chupin : reprise de l'ancienne pour 290 € et achat d'une nouvelle pour 601 € .
- Demande du GAEC de la Fretière : permission de voirie pour branchements aux réseaux : accord du conseil. Demande également le débouchage d'un chemin communal reliant son exploitation au siège du GAEC ; à voir sur place avec les demandeurs et faire étude en commission.
- Illuminations de Noël : posées le 10 décembre
- Totem « *Ne freinez pas votre curiosité* » à enlever car le pays n'existe plus. Ainsi que les 2 panneaux sur les ZA aux entrées du bourg.
- Etude d'aménagement rue du commerce : en attente de la réponse du bureau d'Etudes de l'Agglo.
- Eclairage public : faire une nouvelle étude pour les rues et revoir l'éclairage autour de la salle des fêtes (éclairage à leds, solaire, etc...)
- Budget voirie 2015 : reste en investissement 35.000 € et 45.000 € en fonctionnement
- Etudier en commission l'aménagement d'un préau à l'arrière de l'église (poteaux en bois ou en pierre, permis de construire ou déclaration de travaux ?)

c) ENFANCE – JEUNESSE (CANTINE, CONSEIL DES JEUNES)

- conseil d'école : 91 élèves inscrits à l'école publique à ce jour, à noter l'importance du car qui passe dans les lotissements pour le ramassage des élèves, il est fait remarquer que le parc informatique est vieillissant. Le réseau fonctionne bien mais les ordinateurs sont vieux. Il est dommage que cela n'ait pas été signalé avant la réfection complète du réseau et une salle regroupant tous les ordinateurs aurait pu être envisagée à la place.

- Conseil des jeunes : les arbres sont plantés dans l'espace à l'arrière de l'église. Jeux extérieurs : rencontre avec un fournisseur pour le choix de nouveaux jeux ou parcours de santé. Peut-être voir une autre entreprise pour comparer les prix. Pour le financement de ce projet, les jeunes organiseront une vente de bulbes de printemps.
- Téléthon : 10 jeunes ont participé à la fabrication des crêpes, concours de petits palets, etc... Le maire fait remarquer une belle organisation et une belle réussite. Félicitations à Fanny Moreau et son équipe.
- Jeudi 10 décembre : réunion pour la cantine et TAP : présentation du personnel et des activités. Un courrier d'invitation à la réunion a été adressé à tous les parents dans les écoles.
- spectacle de Noël le 14 décembre à 14 h pour les écoles
- bilan TAP : rédactions des nouveaux bulletins d'inscription pour janvier et février avec les différents thèmes proposés. Les associations de la commune commencent à participer aux activités et le conseil les en remercie.

d) VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE – ANIMATION – UTILISATION DES SALLES COMMUNALES

La commission ne s'est pas réunie.

Achat de grilles d'exposition suite au congrès des maires, 3 gratuites pour l'achat de 3. Montant de la facture 340 € TTC pour 6 grilles.

Demande pour faire une fête à la salle (buffet dinatoire) avec une plancha intérieure : accord du conseil à condition qu'ils se mettent sur la partie carrelée.

e) COMMUNICATION

- Salle de sports : Mr le maire a rencontré le maire de Bressuire pour la signature d'une convention pour la location de la salle de sports pour le Twirling. En contrepartie de la gratuité de la salle, la ville s'engage à prêter gratuitement ses chalets, tivolis et barrières.
- Rond point RN 149 : bureau d'études a pris contact avec la DIRCO de Poitiers pour faire aboutir le dossier en début 2016. Il conviendra de voir en premier lieu l'agglo pour tous les réseaux.
- Entretiens professionnels du personnel communal : procédure à mettre en place pour l'information du personnel : organigramme à mettre en place, fiches de poste, critères d'appréciation et compte rendu de l'entretien. Tous ces documents sont transmis au centre de gestion pour validation. Ces entretiens doivent être faits par le supérieur hiérarchique immédiat (n+1). Pour cette année, le maire continuera à faire passer les entretiens en présence du supérieur hiérarchique.
- Festival de la haie pour 2017 : la commune est sollicitée pour participer. Avis favorable du conseil.
- Elections du 13 décembre : permanence à partir de 8 h (tableau déjà transmis par mail) et dépouillement à 18 h. Résultat des élections du 1^{er} tour : participation à 52 %.
- ChIC et agenda : en attente du Bon à Tirer cette semaine et distribution semaine 51. Le maire propose de le faire distribuer par les conseillers. Le conseil décide de voter à main levée pour ce mode de distribution : contre (4 voix), abstentions (3 voix). Le maire fait part de sa déception par rapport à ce résultat de vote et estime que ce doit être tout le conseil ou personne. Après en avoir délibéré, ce seront les employés communaux qui le distribueront. Mr CHOLOUX fait remarquer qu'on ne leur avait pas laissé le choix lors de la commission communication car le tableau de répartitions de la tournée était déjà prêt. Mr le maire lui répond que ce n'est pas parce que le tableau avait été préparé à l'avance que la décision avait été prise. L'avis des membres de la commission a été demandé lors de la réunion et il lui a semblé que cet avis était plutôt favorable, d'où son étonnement aujourd'hui ?
- réunions et AG diverses :
 - SEP : nouveau Président Laurent Blais avec de nouveaux membres du bureau.
 - Pêche : Mr BOCHE, Président et nouveaux membres du bureau
 - UCA : poursuite des journées commerciales avec un bilan négatif en 2015. Bonne dynamique au sein du bureau. Les membres de l'UCA se demandent comment renouveler et innover ces journées commerciales ?

- UNC : pas de remarques particulières
- Portage des repas : poursuite du service avec 27 porteurs.
- Stock car : AG reportée en février
- Invitation par le Bois Joly pour le départ des propriétaires et présentation des nouveaux le 13 décembre.

3. APPROBATION DE L'AGENDA POUR LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

BATIMENT	TRAVAUX	COUT	ANNEES DE REALISATION					
			2016	2017	2018	2019	2020	2021
wc public	Ressaut hauteur sèche mains	400,00 € 0,00 €	400,00 € 0,00 €					
Supérette	bande éveil de vigilance	200,00 €		200,00 €				
Salle de gym	Ressaut elargissement porte avec peinture différente des murs création sanitaire adapté création douche adaptée	500,00 € 1 000,00 € 2 700,00 € 4 200,00 €	500,00 € 2 700,00 € 4 200,00 €			1 000,00 €		
Maison des associations	accès WC (enrobé et ressaut) pente accès WC lave mains et barre	800,00 € 4 500,00 € 700,00 €	800,00 € 700,00 €					4 500,00 €
Club house	pose de bandes contrastées sur porte abaissement bar et buvette création WC adapté création douche adaptée	150,00 € 1 000,00 € 3 800,00 € 400,00 €		150,00 € 1 000,00 € 3 800,00 € 400,00 €				
Ecole publique	allonger rampe accés classe CM Ressaut remplacement grille	1 200,00 € 300,00 € 200,00 €				1 200,00 €		
Salle des fêtes	Ressaut bandes contrastées sur porte entrée boucle magnétique abaissement bar entrée wc poignée porte signalétique WC	300,00 € 400,00 € 3 500,00 € 1 000,00 € 200,00 € 400,00 €	300,00 € 400,00 € 1 000,00 € 200,00 € 400,00 €					3 500,00 €
restaurant scolaire	bandes contrastées sur porte entrée wc adapté	600,00 € 800,00 €	200,00 € 800,00 €					
salle de théâtre	boucle magnétique porte entrée élargissement abaissement bar WC adapté	3 500,00 € 2 000,00 € 500,00 € 1 600,00 €				2 000,00 € 500,00 € 1 600,00 €		3 500,00 €
Salle de sports	bandes contrastées sur porte entrée wc adapté	200,00 € 200,00 €	200,00 € 			200,00 €		
Eglise	rampe d'accès	26 400,00 €						26 400,00 €
TOTAL TRAVAUX		63 650,00 €	6 100,00 €	5 850,00 €	6 900,00 €	6 500,00 €	7 000,00 €	30 900,00 €

Après avoir pris connaissance des échéances ci-dessus pour la réalisation des travaux d'accessibilité, le conseil municipal approuve le délai de 6 ans à raison de 6000 € environ par année. Une demande de dérogation pour contraintes techniques et économiques sera déposée auprès des services de la Préfecture pour les travaux à l'église et à la maison des associations.

Le conseil décide d'accepter la proposition de la Socotec relative à la mise à jour des normes d'accessibilité des ERP. En effet, le changement de certaines normes (telle que la largeur des portes) pourrait nous faire faire quelques économies. Montant de la mission de la Socotec 350 €.

4. CESSION DE LA VOIRIE DU LOTISSEMENT PRIVÉ DU BOIS PAR LES CONSORTS GOURDON

Il s'agit des impasses des Etoiles Filantes et du Clair de Lune : accord du conseil à condition que l'entretien des noues restent à la charge des co-lotis. Le maire informera les propriétaires. Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

5. DÉLIBÉRATION DONNANT TOUS POUVOIRS À L'AVOCAT M° LACHAUME, POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE LA COMMUNE DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DANS LE DOSSIER DES 4 BORNES ET PAIEMENT DE SES ÉMOLUMENTS.

Mr le Maire explique au Conseil municipal que Monsieur VOUÉ a déposé un recours auprès du Tribunal Administratif pour contester la délibération 65-2015 du 7 septembre 2015 pour la vente de l'allée des Quatre bornes. Il propose donc de l'autoriser à ester en justice et de désigner Maître LACHAUME, Avocat associé à Poitiers, spécialisé dans le droit public, pour représenter la commune et déposer un mémoire en réponse auprès du Tribunal Administratif dans les délais. Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à ester en justice ; A désigner Maître LACHAUME, Avocat associé à Poitiers, spécialisé dans le droit public, pour représenter la commune et déposer un mémoire en réponse auprès du Tribunal Administratif dans les délais et donne tous pouvoirs au maire à l'effet de signer tout document relatif à cette affaire et notamment l'engagement de l'avocat sus-désigné. Enfin, le conseil précise que cette délibération vaut pour le dossier en cours et tous les recours qui pourraient être déposés concernant l'allée des Quatre Bornes.

6. DÉCISION MODIFICATIVE N° 4 DU BUDGET GENERAL

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que les aides financières versées par le CCAS ont été plus importantes que prévues. Par ailleurs, le montant des intérêts dus pour la ligne de trésorerie a été sous-évalué.

Il propose donc la décision modificative suivante :

Fonctionnement Dépenses

COMPTE	LIBELLE	MONTANT
657362	CCAS	1 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	-2 200,00
6688	Autres charges financières	1 200,00
	TOTAL	0,00

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité la proposition du maire.

7. DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 DU BUDGET LOTISSEMENT

Afin de régulariser des écritures d'ordre, il convient de modifier le budget comme ci-dessous :

Fonctionnement Recettes

CHAPITRE/COMPTE	LIBELLE	MONTANT
70/7015	Ventes de terrains aménagés	6 550,00

Fonctionnement Dépenses

CHAPITRE/COMPTE	LIBELLE	MONTANT
043/608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	6 550,00

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité la proposition du maire.

8. QUESTIONS DIVERSES :

- a. Demandes des associations :
 - i. « St Joseph Berger Fidèle en Afrique » : demande de subvention pour 2016. A revoir au budget primitif
 - ii. et « Multisports Loisirs » : demande de créneau à la salle de sports le dimanche matin : accord du conseil.
- b. Information de l'Agglo 2B sur le périmètre relatif aux aides à l'habitat : la totalité de zone UA (centre bourg) du P.L.U. de la commune est concernée. Des aides pour les réfections de façades notamment peuvent être accordées sous condition. Faire passer les informations et la carte sur le site.
- c. Information de la gendarmerie sur la prévention des atteintes aux biens. Un courrier de la gendarmerie relatif aux lieux à risques a été adressé aux mairies : les clubs house ou buvettes et les ateliers municipaux sont les plus ciblés par les cambrioleurs. Faire copie de ce courrier aux associations et aux employés communaux pour les informer des mesures simples qui peuvent être prises pour éviter cet état de fait.
- d. Demande d'achat de BRF (copeaux de bois) : les copeaux récupérés par la commune sont tous utilisés sur les parterres de la commune. Attention à prévenir les usagers en cas de vente aux particuliers que nos copeaux ne sont pas traités et qu'ils peuvent endommager les plantes le cas échéant.